

PARCOURS DE L'ARTI DEPUIS LA TENUE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ARTI a, depuis son Assemblée Générale qui a connu l'élection de M. Kamal Lahlou comme nouveau Président, tenu de nombreuses manifestations.

L'Assemblée Générale de l'ARTI (Association des Radios et Télévisions Indépendantes) s'est tenue, le jeudi 17 mars 2016.

On rappellera que l'ARTI à fêté avec brio le dixième anniversaire de la libéralisation de l'espace audiovisuel.

De même, les Radios libres Marocaines ont accueilli leurs consœurs Africaines, à l'occasion de ce 10ème anniversaire dédié à l'Afrique et à ses médias audiovisuels privés.

La rencontre a débouché sur la création de la Confédération Africaine des Radios et Télévisions Indépendantes (CARTI) dont la Présidence est revenue à l'unanimité des membres fondateurs à M. Kamal Lahlou (Maroc).

ARTI a également tenu de nombreuses réunions destinées à la mobilisation, pour le maximum d'acquis dont la réduction des taxes sur les fréquences.

De même plusieurs projets ont été adoptés à l'unanimité dont un projet de convention ARTI-BMDA, doléances ARTI-HACA, Convention avec le ministère de la Communication.

Le projet de convention avec le BMDA, SACEM et ARTI est une action destinée à servir le droit d'auteur, la création et les artistes.

Le Ministre a été saisi à ce propos par courrier et deux délégués ont été choisis pour représenter la CARTI. Il s'agit de M. Abderrahmane El Adaoui (Radio Plus) et M. Abdessamad Aboulghali (Radio Luxe).

Par ailleurs une réunion de travail et de réflexion a été tenue entre la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle) et ARTI (Association des Radios et Télévisions Indépendantes) à la demande des professionnels des radio privées.

La rencontre bipartite s'est tenue avec la HACA, son DG M. Jamal Eddine Naji et des membres de cette institution.

Enfin, M. Mustapha Khalfi a été l'invité de l'ARTI et de la FMM. Lors de cette réunion, le débat a porté sur la réduction substantielle du paiement des fréquences et la promotion de la presse nationale et particulièrement les médias audiovisuels indépendants.

Casablanca le 24 Mars 2017